

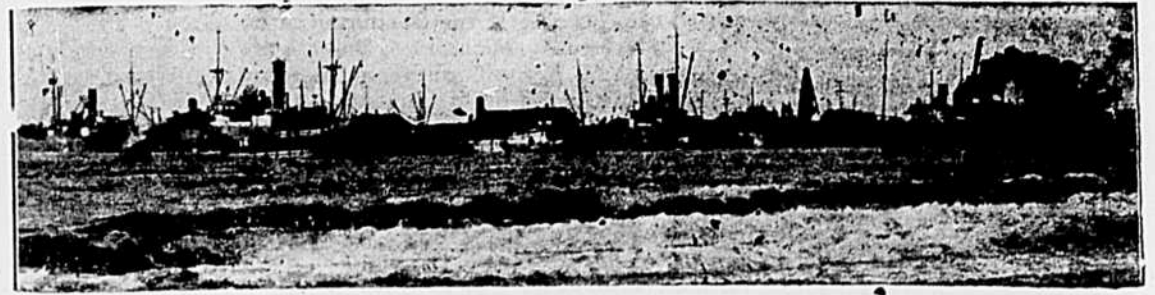
# PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.

Au port de Rimouski



## NOUVELLES TAXES, EFFORT TOTAL

La grêle de formidables taxes qui va s'abattre sur les contribuables du Canada, d'après la révélation que vient d'en faire le ministre des Finances, M. Ilsley, a eu l'effet d'un coup d'assommoir. La plupart en sont restés abasourdis et se voient d'ores et déjà accablés à l'inéluctable nécessité de s'astreindre aux plus lourds sacrifices et de transformer notablement leur train de vie. Même le « désastre de Tobrouk » et les autres mauvaises nouvelles qui nous parviennent depuis quelque temps des fronts libyen, russe et asiatique et les graves appréhensions que ces échecs militaires font naître ont momentanément perdu leur primordial intérêt, malgré leur extrême importance, dans les esprits canadiens, rendus songeurs, inquiets, angoissés par l'effrayante situation où les voilà plongés. Il n'est guère de toyers, de bureaux et de boutiques où quelqu'un ne se sente préoccupé du problème qui le confronte avec ses dépendants pour arranger de nouvelles conditions de vie, et ne soit porté à parcourir les colonnes de chiffres, d'explications et commentaires paraissant dans les journaux, à propos des nouvelles taxes, de la majoration des anciennes, des exemptions supprimées ou amoindries et enfin de l'« épargne obligatoire » sous forme de prêt combiné avec l'impôt et remboursable après la guerre. Crayon en main, chacun fait d'anxieux et laborieux calculs pour évaluer approximativement la grosse tranche dont il faudra amputer son gros ou modique revenu pour la livrer de trois mois en trois mois à l'Etat plus que jamais affamé d'argent.

En bref, pour les uns, le budget de l'année fiscale 1942-43 signifie sacrifices pécuniaires, privations, diminution substantielle du train de vie, bref, tout un chambardement coûteux et pénible de leur condition d'existence domestique et sociale; pour les autres, il signifie l'impossibilité de faire des économies, du moins des économies disponibles à loisir pour le cas de nécessités accidentelles et imprévues à brève échéance, puisque la partie de l'impôt-épargne remboursable ne sera recouvrable qu'après la guerre finie.

Il n'y a que les pauvres, les gens de revenus très modiques qui ne sont pas tracassés par la perspective des nouvelles taxes directes, parce que celles-ci ne touchent pas au moins à leurs médiocres ressources, mais ils n'en sont pas moins condamnés à subir leur part de sacrifices en étant définitivement incapables d'améliorer leur situation déjà pénible, leur peu attrayant standard de vie, à cause des multiples impôts indirects qui les frappent eux aussi, comme tous les autres consommateurs, et qui les mettent désormais dans l'impossibilité de se procurer nombre d'articles d'usage légitime qu'ils pouvaient toujours espérer se procurer pour leur confort ou leur agrément.

L'an dernier l'hon. M. Ilsley déclarait que nos besoins financiers étaient « attrayants ». Ce n'était que bien peu en comparaison avec ceux d'aujourd'hui et ceux de l'an prochain. On peut dire sans exagérer que l'effort de guerre est vraiment « total » au Canada, dont la population est saignée à rouge et à blanc, par l'impôt du sang et l'impôt de l'argent.

FLIC.

## FAUTE D'ESPACE

Le manque d'espace et la place prise dans ce numéro par les articles sur le budget et ceux qui nous ont été gracieusement communiqués par les services de l'armée à l'occasion de la « Semaine de l'Armée » nous font omettre ou ajourner la publication de la plupart de nos articles de rédaction et collaboration habituelle, y compris ceux de la BUP, ainsi que plusieurs communiqués de diverses sources.

## Historique des Fusiliers du Saint-Laurent



FUSILIERS DU ST. LAURENT Rimouski, P.Q.

L'historique des Fusiliers du Saint-Laurent remonte à 1862 alors que deux compagnies d'infanterie sont formées: la 1ère compagnie d'infanterie de Témiscouata et la 2e compagnie d'infanterie de Rimouski. Ces deux compagnies sont ensuite fondues sous le nom de 89e bataillon d'infanterie de Témiscouata et Rimouski en janvier 1883 avec quartiers généraux à Fraserville, Témiscouata. Le commandement est à l'époque confié au lieutenant-colonel L.-P. Hudon. Son successeur est le lieutenant-colonel J.-A. Gilbert. A son tour,

celui-ci est remplacé par le lieutenant-colonel C.-A. Chauveau, petit-fils de l'honorable P.-J.-O. Chauveau.

C'est le lieutenant-colonel L.-I. Rioux qui dirigea le 89e bataillon lors de la première Grande Guerre et dans lequel servaient Jean Brillant et le caporal Joseph Keable. Ces deux derniers reçurent la Croix Victoria et la Croix militaire. De 1910 à 1939, un grand nombre d'officiers du régiment reçurent des médailles et décorations militaires: 2 croix Victoria, 6 décorations pour officiers de l'armée coloniale auxiliaire, 12 médailles de long service des armées coloniales, 2 décorations canadiennes d'efficacité, 9 médailles du couronnement, 6 médailles du jubilé.

En octobre 1920, le nom fut changé en celui de « Les Fusiliers du Saint-Laurent » et en 1922 en celui de « Fusiliers du Saint-Laurent ». Vers novembre 1929, le lieutenant-colonel J.-E. Pinault V. D., devenu depuis colonel et commandant du camp de Valcartier, prit le commandement de cette unité. Il eut comme successeur le lieutenant-colonel Raoul Faïard. Le 15 mai 1937, le régiment est réorganisé sous le commandement du lieutenant-colonel J.-L. Houde, V. D., ancien soldat du 87e régiment depuis 1906. A cette même date M. J.-A. Brillant, frère du lieutenant Jean Brillant, est nommé colonel honoraire du régiment.

Depuis le début de la seconde Grande Guerre, un détachement a été placé en service actif, un deuxième détachement a été envoyé à Matapédia et un troisième en service à Gaspé.

Le lieutenant-colonel Paul L'Heureux a cédé le commandement du centre d'instruction no 55 de Rimouski au major Alph. Couillard pour se rendre aux quartiers généraux à Ottawa, comme délégué représentant les Canadiens français. Il est plus tard nommé commandant du 1er bataillon des Fusiliers du Saint-Laurent. Le second bataillon demeure sous le commandement du lieutenant-colonel J.-L. Houde.

Dans une entrevue récente avec l'honorable J.-A. Brillant, celui-ci révéla qu'en parcourant les annales généalogiques de sa famille il découvrit que l'un de ses ancêtres, Henri Bois Brillant de la Durantaye, recevait dès 1827 une commission de lieutenant dans le régiment du comté de Cornwallis. C'est ce régiment qui devint les Fusiliers du Saint-Laurent en 1862.

## LA SEMAINE DE L'ARMEE SERA ANIMÉE

Ottawa.—Conformément aux projets du Comité exécutif national pour la célébration de la Semaine de l'Armée, le Canada s'animera, du 29 juin au 5 juillet, sous le déploiement le plus considérable d'emblèmes patriotiques qu'il ait jamais connus au cours de son histoire.

La «Semaine de l'Armée» a été choisie en vue d'honorer les hommes qui portent le kaki de l'armée canadienne, et les personnes chargées d'organiser les célébrations locales verront à ce que les citoyens de ce pays aient constamment présent à l'esprit le but de cette semaine spéciale.

Les membres du Comité estiment que l'un des meilleurs moyens de maintenir le sentiment militaire chez le peuple, durant une semaine, consiste à déployer un grand nombre de drapeaux et de bannières. Ils cherchent donc à obtenir la collaboration de tous les marchands, hommes d'affaires et chefs de famille du pays en vue d'assurer le succès de ce déploiement.

Le Comité exécutif national demande particulièrement aux propriétaires de restaurants et d'hôtels de décorer leurs établissements et de témoigner de leur esprit de collaboration en servant, durant cette semaine, des menus formés de mets énumérés sur la Feuille d'Ordinaire de l'Armée. On demandera également aux maîtresses de maison de servir, dans leurs demeures, durant cette semaine, des mets semblables à ceux de l'Armée.

En plus de décorer la devanture de leurs magasins avec des pavillons et des drapeaux, on demande aussi aux marchands de consacrer une partie de leur étalage à des exhibits de l'Armée. A cette intention, on pourra probablement se procurer des objets d'équipement de l'Armée.

## L'ARMEE MODERNISEE

L'Armée canadienne s'est modernisée, non seulement dans l'usage des armes de destruction, mais aussi dans la façon d'en enseigner le maniement. Le quartier-général de la Défense nationale encourage non seulement l'adoption de nouvelles idées, mais il en émet lui-même égale-

## LA CITADELLE DE QUEBEC QUEBEC EST LA SEULE VILLE FORTIFIEE DE L'AMERIQUE DU NORD

La citadelle actuelle, située au sommet du cap Diamant, ainsi que les murs qui entourent la ville de Québec, ont été construits sous le régime anglais de 1823 à 1832, d'après les plans des ingénieurs Holland et Twiss, et exécutés sous la surveillance du lieutenant-colonel Durnford. Le coût en fut de \$35.000.000. Sa superficie est de 40 acres, et celle des murs de 1871, (2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> milles).

Québec est la seule ville fortifiée de l'Amérique du Nord. Autrefois ses murs encerclaient toutes les maisons québécoises, de telle sorte qu'on appelait « faubourg » le quartier situé en dehors des murailles, à l'ouest.

Au-dessous de la citadelle, il y a des souterrains, mais ceux-ci ne conduisent pas (comme le veut la légende) aux tours Martello, qui constituaient alors des postes avancés de défense et faisaient face au fleuve.

Elle fut occupée par les troupes anglaises jusqu'en 1871, qui furent remplacées par la milice canadienne à cette date. En avril 1920, le 22e régiment royal l'occupa. Celui-ci fut remplacé dernièrement par le régiment de Québec sous le commandement du lieutenant-colonel L.-P. Lebel. En montant la côte qui mène à la citadelle, le premier vestige des débuts de la colonie qui frappe nos regards est une porte de mailles de fer pesant plusieurs tonnes qui protège l'entrée de l'enceinte extérieure. Il ne se fabriquerait jamais de béliet capable de l'enfoncer. L'entrée principale de la citadelle est la porte Dalhousie qui mène directement aux casernes et à l'enceinte intérieure.

En 1930-31, lorsque l'orgueilleuse cavalerie se vit supplantée par les nouveaux véhicules, conduits par l'essence, par les chars et les automobiles de reconnaissance, ceux de la «Vieille Ecole» s'indignèrent hautement de cette substitution. Mais ils ravalèrent leur orgueil et acceptèrent la réalité brutale.

Aujourd'hui, même l'enseignement dans l'armée revêt des formes aérodynamiques, et l'on utilise la cinématographie. Le nou-

## Ce que seront les impôts lorsque les nouveaux taux seront adoptés

OTTAWA.—(P. C.)—Le tableau suivant contenu dans le discours du budget de l'hon. J.-L. Ilsley, mardi soir, montre l'effet des nouveaux taux proposés pour l'impôt sur le revenu, avec l'épargne obligatoire.

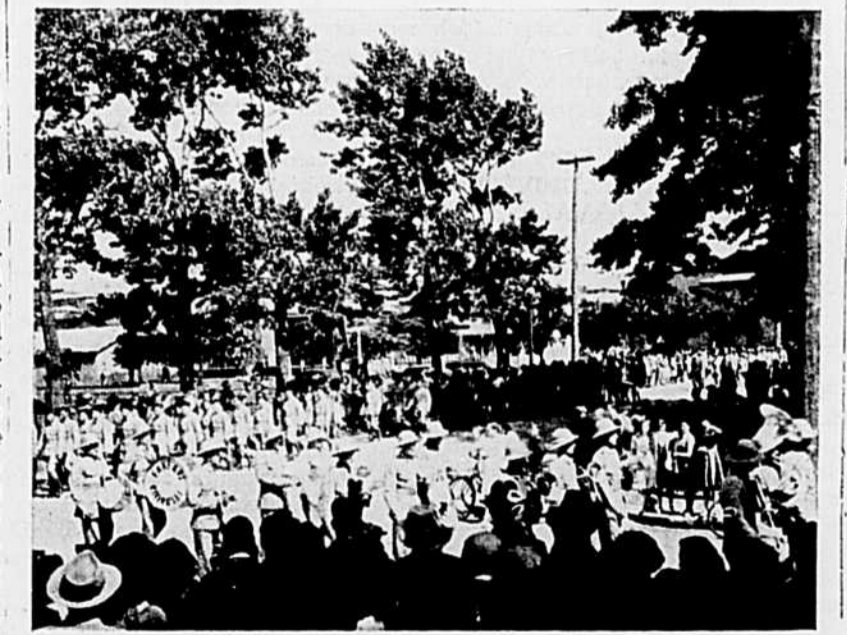
(Les montants sont en chiffres ronds pour plus de simplicité).

Revenu annuel	Impôt aux taux actuels	Augmentation proposée de l'impôt	La taxe aux taux proposés	Epargne obligatoire remboursable après la guerre	TOTAL	La nouvelle taxe plus la partie remboursable en épargne obligatoire
700	35	-15	20	20	40	
850	57	1	58	58	116	
1.000	87	5	92	80	172	
1.250	162	5	167	100	267	
1.500	217	30	247	120	367	
1.750	273	58	331	140	471	
2.000	340	101	441	160	601	
2.500	475	151	626	200	826	
3.000	622	202	824	240	1.064	
4.000	955	319	1.274	320	1.594	
5.000	1.332	396	1.728	400	2.128	
7.500	2.400	570	2.970	600	3.570	
10.000	3.600	712	4.312	800	5.112	
20.000	9.105	1.924	11.029	800	11.829	
30.000	15.082	3.314	18.396	800	19.196	
50.000	28.392	6.511	34.903	800	35.703	
100.000	64.347	15.990	80.337	800	81.137	
500.000	411.720	60.584	472.304	800	473.104	

Célibataires sans dépendants						
1.250	50	-25	25	25	50	
1.300	65	-15	50	50	100	
1.500	75	34	109	108	217	
1.750	125	36	161	160	321	
2.000	175	56	231	200	431	
2.250	225	91	316	225	541	
2.500	275	126	401	250	651	
3.000	400	184	584	300	884	
4.000	675	289	964	400	1.364	
5.000	1.000	378	1.378	500	1.878	
7.500	1.965	555	2.520	750	3.270	
10.000	3.080	682	3.762	1.000	4.762	
20.000	8.330	1.949	10.279	1.000	11.279	
30.000	14.085	3.361	17.446	1.000	18.446	
50.000	26.965	6.588	33.553	1.000	34.553	
100.000	61.875	16.112	77.987	1.000	78.987	
500.000	401.120	60.834	461.954	1.000	462.954	

Personnes mariées, avec 2 enfants						
1.250	22	-6	16	16	32	
1.300	25	-7	18	17	35	
1.400	30	-9	21	21	42	
1.500	35	-10	25	24	49	
1.750	48	5	53	52	105	
2.000	60	47	107	108	215	
2.250	73	90	163	162	325	
2.500	115	102	217	218	435	
3.000	215	119	334	334	668	
4.000	450	218	668	480	1.148	
5.000	735	327	1.062	600	1.662	
7.500	1.637	517	2.154	900	3.054	
10.000	2.710	636	3.346	1.200	4.546	
20.000	7.890	1.973	9.863	1.200	11.063	
30.000	13.621	3.409	17.030	1.200	18.230	
50.000	26.437	6.700	33.137	1.200	34.337	
100.000	61.299	16.272	77.571	1.200	78.771	
500.000	400.408	61.130	461.538	1.200	462.738	

NOTE: On a calculé les impôts ci-dessus en présumant que tous les revenus jusqu'à \$30.000 consistent entièrement de salaires, que les revenus supérieurs proviennent de salaires jusqu'à concurrence de \$30.000 et du produit de placement pour l'excédent.



Parade des militaires du Camp 55 le jour de la St-Jean-Baptiste en notre ville. Au premier plan, on voit la Fanfare de Rimouski.

veau système d'instruction militaire a mobilisé les services de Walt Disney, le créateur de Mickey Mouse.

Les méthodes d'arrêter les chars et de combattre ces monstres d'acier sont exposées dans le premier film d'instruction de Walt Disney, celui traitant du fusil antichars Boys.

Dès le début, l'arme antichars avait mauvaise réputation. On lui prêtait un contre-coup terrible; mais le film démontra, de façon humoristique, jusqu'à quel point les prétendus sages avaient tort. Fait plus important peut-être, ce film présenta aux recrues une image visuelle des points vulnérables d'un char, et mieux que des millions de mots prononcés par des instructeurs, leur donna confiance dans l'efficacité de cette arme.

Cette représentation s'appelle « Stop that tank », et la leçon qu'elle enseigne est excellente.

## NAISSANCE

M. et madame Adéodat Côté (Eva Mignault) annoncent la naissance de leur fille Marie-Bernadette-Claudette née le 17 juin. Parrain et marraine le sergent-major Philippe Mignault, de Lac-Mégantic, et Mlle Eva Mignault, oncle et tante de l'en-

## GRAND DEUIL AU "DEVOIR"

Notre excellent confrère M. Louis Dupire, journaliste de renom, attaché au « Devoir » depuis 30 ans, est décédé soudainement vendredi dernier. Il était âgé de 54 ans. C'est une perte bien douloureuse pour le « Devoir », qui le comptait au nombre de ses rédacteurs les plus brillants et valeureux. La disparition prématurée du distingué journaliste endeuille non seulement ses camarades de la rédaction de ce journal, mais encore toute la presse canadienne-française à laquelle il fit honneur bien qu'il ne fut pas des plus panachés et tapageurs. Outre ses écrits qui témoignaient d'un esprit juste et fort sensé, M. Dupire s'occupa activement d'œuvres sociales vraiment dignes d'encouragement et d'appui, au service desquelles il mit généreusement sa plume et son inlassable dévouement personnel.

A la famille du regretté journaliste ainsi qu'à nos confrères du « Devoir », nous offrons l'hommage sincère de nos plus vives condoléances.

## MORT DE M. E.-A. LE BOUTHILLIER

Nous apprenons la mort de notre concitoyen M. l'arpentier-géomètre E.-A. Le Bouthillier, décédé soudainement hier après-midi. Il était âgé de 77 ans.

Lui survivent, outre son épouse madame Le Bouthillier (Adélaïde Rioux), son fils M. Jean-Marie Le Bouthillier, de Montréal; ses frères MM. Alexandre Le Bouthillier, de New-York, Jean-Marie Le Bouthillier, de Percé, et J.-G. Le Bouthillier, de Manchester; sa sœur madame Georgiana Le Bouthillier-Roy, de Montmagny.

La dépouille mortelle est exposée dans le salon des Soeurs de la Charité, et les funérailles auront lieu demain matin, à la cathédrale.

Nos sincères condoléances à madame Le Bouthillier et à la famille en deuil.

## COMMENT FAIRE LE CALCUL DE L'IMPOT SUR LE REVENU

Ottawa.—(P. C.)—Le nouveau budget de l'hon. M. Ilsley ne facilitera pas aux citoyens la tâche déjà difficile de remplir sa déclaration fiscale toujours compliquée.

Prenant en exemple le cas d'un homme marié, père de deux enfants et gagnant \$2.000 par année, on a expliqué qu'il devrait calculer son nouvel impôt de la façon suivante:

1.—Comme il doit d'abord payer un impôt de 7 p. c. sur tout son revenu, il trouvera rapidement qu'il doit \$140 à l'Etat. Pour ses deux enfants, toutefois, il a le droit de déduire \$56. Il restera donc \$84.

2.—Abordant ensuite l'impôt progressif qui frappe aussi son revenu, il constatera d'abord qu'il bénéficie d'une exemption de \$660 qui, soustraits de son revenu total de \$2.000, lui laisse un revenu net de \$1.340. Le budget spécifie que les premiers \$1000 de revenu net sont taxés de \$315 et que ce qui dépasse ces premiers \$1000 est sujet à un impôt de 37 p. c. Ces calculs faits, il s'aperçoit que son impôt progressif sur le revenu est de \$441, somme à laquelle il doit ajouter les \$84 de son premier impôt. Il arrive donc à un total de \$525. Comme homme marié, il déduit de ce montant \$150 et \$80 pour chacun de ses deux enfants, soit un total de \$310.

Il doit donc payer \$215 en tout.



M. Louis-Philippe Nadeau qui aura la direction du rationnement dans le district de Rimouski.

fant, Mme Alfred Mournier, de Mont-Joli, portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le 15 juin 1942, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski...

La séance est ouverte par la récitation de la prière. Les procès-verbaux des 4, 18 et 30 mai sont lus et adoptés.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés :

- Liste de paye no 29, 18.75; no 31, 67.50; no 33, 437.24; La Fabrique de Rimouski, 13.08; Le Progrès du Golfe, 2.50; La Cie Santeur, Ltée, 32.74; Elisée Moreault, 2.60 et 2.20; C.-H. Morissette, 23.00; Lionel Michaud, 23.00; Omer Desrosiers, Ltée, 35.06; Alphonse Vignola, 184.50; La Corp. de Téléphone, 7.65; Emile St-Pierre, 0.50; Garage Théberge, 3.95; Armand Brisson, 10.48; Rouleau Limitée, 74.25; La Plomberie de Rimouski, 12.77; Liste de paye no 30, 370.60, no 32, 3.48; no 34, 45.50; Imprimerie Générale, 12.98; La Cie de Pouvoir, 17.75, 274.86, 18.47 et 152.78; Can. Nat. Ry., 6.00; Express, 0.44 et 2.15; J.-P. Theriault, 27.70; Neptune Meters Ltd, 28.19; Ouellet Service Eng., 9.59; Gérard Hupé, 19.25; David Lavoie, 1.00; La Ferronnerie de Rimouski, 1201.36; Ans. Côté & Fils, Ltée, 120.57.

Vu les mutations de propriétés suivantes : numéro p516, de Dame René Lepage à M. Joseph Lepage; numéro p254, de M. Emile Fournier à Dame Hector Filion; numéro p384, de M. Dama Pouliot à Dame Ferdinand Caron; numéros p138, 142, 146 et 147, de M. Sylvio Martin à M. J.-Bte Côté; numéro p183, de Dame Sam Lenet à M. Benjamin St-Laurent; numéros 129 et 130, de MM. R.-E. Lefavre & al. à M. Sylvio Couture; numéro p7, de Dame Ve Alphonse Pineau à Dame Ve L.-U. Bélanger; numéros p175 et 174 de Dame J.-Bte Siros à M. Armand Desrosiers; numéro p519, de M. Auguste Côté à l'abbé Patrice Gallant; numéro p236, de M. Charles Frenette à Dame Graziella Prévoist & al; un terrain faisant partie du numéro 48, de Dame Ve James J. Jessop, à M. le Dr Armand Paquet; numéro p8, de M. Gérard Poirier à M. Zénon Ouellet & ux; numéro p65, de M. Louis-Paul Filion à Dame Colette Vereault; un terrain faisant partie du numéro 1, de Central Public Service Corporation à Canadian Cod Liver Oil Ltd; numéro p338, de M. J.-Arthur Matte à M. Edgar Lepage; numéros p366 et 367, de Dame Ferdinand Caron à Mlle Hélène D'Anjou; un terrain faisant partie du numéro 521, de M. Octave Michaud à M. Fabien Yockell; un terrain faisant partie du numéro 521, de M. Octave Michaud à M. Alexis Daris; numéros p479 et 484, de M. Louis Ouellet et ux à Dame Jean-Marie Lavoie; numéros p95 et 96, de M. Zabulon Côté à Dame Oméride D'Anjou; numéro 179, de M. Louis Lavoie à Dame Amélia St-Laurent; numéro p306, de Dame Ve J.-A. Théberge à M. Charles Théberge; numéro p265, de M. J.-Zéphirin Gosselin à M. Arthur Vaillancourt; un terrain faisant partie des numéros 225 et 226, des RR. SS. de la Charité au Séminaire de Rimouski, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. Zénon Ouellet, François Bélanger, Cyprien Bélanger et la Cie Santeur, conformément aux certificats de l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Le Conseil reçoit les communications suivantes :

Un rapport du comité général en date du 29 mai 1942, lequel rapport est accepté et ratifié. Deux rapports de l'Unité sanitaire concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés à Rimouski, lesquels démontrent que cette eau est de bonne qualité. Un rapport de l'Unité sanitaire concernant l'analyse des échantillons de lait prélevés à Rimouski, le 18 mai 1942. Une lettre de la compagnie « La Perrelle Lumber » déclarant que la dite compagnie s'oppose à l'ouverture de la rue St-Laurent, entre la rue Rouleau et l'avenue Michaud.

Une lettre de la Cie Santeur Ltée réitérant sa demande pour obtenir \$4.00 de l'heure au lieu de \$3.75 pour l'entretien des chemins d'hiver durant la dernière saison. Une lettre de remerciements du Commandant de la Corvetté « Rimouski » pour l'envoi de l'écusson de cette ville. Une lettre de M. Lucien Morin annonçant qu'il est possesseur du bureau d'assurances de feu S.-Z. Côté et qu'il peut transiger dans tous les genres d'assurances, exception faite de l'assurance sur la vie. Une lettre de la Ligue pour la Défense du Canada accompagnée d'un projet de résolution contre la conscription pour service outre-mer. Une demande de M. Le-Ph. Siros pour

faire installer une lampe de rue au coin de la rue St-Laurent et de l'avenue Michaud. Une lettre de M. Bruno Grandmont, membre du Comité de la Semaine du Soldat, sollicitant une contribution pour cette oeuvre.

Proposé et résolu que la demande de la Cie Santeur, Ltée, pour le changement du prix du contrat d'entretien des chemins d'hiver ne soit pas accordée.

Proposé et résolu que les demandes de MM. Le-Ph. Siros et Bruno Grandmont soient référées au prochain Comité pour étude et considération.

Proposé et résolu que ce conseil accepte de la Cie Santeur, Ltée, et de M. J.-A. Provencher un droit de passage sur le numéro 52 au cadastre de cette ville pour maintenir un tuyau d'égoût, à partir de la rue St-Germain jusqu'à une distance d'environ mille pieds au nord, avec droit d'utiliser le terrain pour réparation ou entretien dudit tuyau d'égoût et tous travaux à ces fins, et S. H. le maire est autorisé à signer ledit acte pour la municipalité. Et la séance est levée.

AU MONASTERE DES URSULINES

DIPLOMES Collation des diplômes. Diplômes d'enseignement: Complémentaires français et anglais: Avec grande distinction: Mlles Thérèse Dumont, Isabelle Ouellet, Berthe Soucy, Philomène Allard.

Avec distinction: Mlles Rita Bernier, Berthe Leblond, Madeleine Siros, M.-Claire Chénard, Marguerite Gagnon, Madeleine Chouinard, Rose-Aline Philibert-Dugas, Noëlla Pineau.

Elémentaires français et anglais: Avec grande distinction: Germaine Dionne, Anita Gendron, Cécile Beaucchesne, Jeannine Damours, Jeanne Thibault, Georgette Dionne, Yvette Poirier. Avec distinction: Mlles M.-Claire Gagnon, Gabrielle Dionne, Aurora Morency, Jeannine Côté, Lucile Durette, Georgette Gauvin, Rita Drapeau, Alice Bérubé, Yolande Paradis, Cécile Gendron, Béatrice Lévesque, Madeleine Côté, Eveline Desrosiers, Gilberte Laflamme, Gabrielle Harvey, Marie-Madeleine Bélanger, Marie-Cécile Rioux Auréa Morissette, Lina Gendron, Céline Chartrand, Annette Beaulieu, Marcelle Ross, Thérèse Roy, Thérèse Robichaud, Carmelle Pelletier, Marie-Paule Paradis, M.-Alice Turbide, Hélène Dechamps, Simone Rousseau, Rita Bonenfant, Rolande Dubé, M.-Dolores Côté, Madeleine Bélanger, Laurette Lebel, Blanche Yvonne Beaulieu, Françoise Dumont, Rita Legouffe, Ernestine Morissette, Renée Frenette, Adèle Lapointe, Françoise Ratté, Laurette Roy, Jacqueline St-Laurent.

Avec succès: Mlles Cécile Gagné, Yvette Pelletier, Gabrielle Lechasseur, Albertine Gauvin, Annette Gauvin, Théodora Jacques, Rosa St-Pierre. Diplômes de l'Université Laval. Immatriculation: Avec grande distinction: Mlles Lucie Lavoie et Nicole Rochette.

Avec succès: Marcelle Gagné, Roseline Leblanc, Cécile Martin, Monique Gaudry.

Méthode: Avec grande distinction: Mlles Françoise Dumont, Georgette Leblanc.

Avec distinction: Jeanne Marion, Jacqueline Paradis, Rachel Pelletier, Cécile Dubé, Gisèle Bélanger.

Avec succès: Gabrielle Simard et Fernande Poirier.

Eléments latins. Avec grande distinction: Mlle Marthe Jacob. Avec distinction: Mlle Monique Jacob. Avec succès: Mlles Rose-Andrée Chassé et Huguette Cloutier.

DIPLOMES DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Lauréat d'orgue, avec très grande distinction: Mlle Marcelle Dufour.

Lauréat de piano, avec très grande distinction: Mlle Roseline Leblanc.

Diplôme supérieur, avec grande distinction: Mlles Madeleine Côté, Laurette Houde, Yvette Bernier; avec distinction: Mlle Raymond Ouellet.

Diplôme moyen de piano: Avec distinction: Mlle Rita Thériault.

Diplôme de cours commercial. Avec grande distinction: Mlle Marielle Rioux. Avec distinction: Mlle Laurette Houde.

Diplômes de graduées. Avec grande distinction: Mlles Lucie Lavoie et Nicole Rochette. Avec distinction: Mlles Monique Gaudry, Marcelle Gagné, Roseline Leblanc, Cécile Martin.

PRIX D'EXCELLENCE

Au cours primaire: 1ère année, Mlle Lucie Martin; 2e année, Mlle Marcelle Germain; 3e année, Mlle Huguette Côté; 4e année, Mlle Madeleine Dumont; 5e année, Mlle Carmen Bellavance; 6e année, Mlle Marcelle Dumont; 7e année, Mlle Michelle McKinnon; 8e année, Mlle Lucile Brûlé; 9e année, Mlle Thérèse Bélanger.

Pensionnat S.-Georges: 2e année, Georges Roy; 3e année, Jacques Mercier; 4e année, Jean-Marie Chassé; 5e année, Jean-Eudes

Roy; 6e année, Guy Bélanger; 7e année, Yvon Côté.

Cours commercial. 1ère année, Mlle Lucile Roy; 2e année, Mlle Marielle Rioux.

Collège. Eléments latins: Mlle Rose-Andrée Chassé; Syntaxe latine: Mlle Madeleine Lavoie; Méthode: Mlle Jeanne Marion; Immatriculation: Mlle Lucie Lavoie.

Ecole Normale: Cours élémentaire, 1ère année (Sainte-Ursule) Mlle M.-J. Ouellet; (Sainte-Ange) Mlle Thérèse Gallant; 2e année (M. I.) Mlle Jeanne Thibault; (S. C.) Mlle Germaine Dionne.

Cours complémentaire: Mlle Thérèse Dumont.

FUNERAILLES DE M. LEOPOLD DUBE

A St-Robert-Bellarmin

Un ultime hommage a été rendu, le 12 juin, à la mémoire de M. Léopold Dubé, époux de dame Marie-Louise Morin, décédé à l'hôpital de Rimouski, après quelques jours de maladie, à l'âge de 48 ans et 8 mois, dont les funérailles ont eu lieu à 9 heures en l'église de Saint-Robert-Bellarmin. Une foule de citoyens de la paroisse et des environs s'étaient rendus à la maison mortuaire pour rendre ce dernier témoignage d'estime au regretté disparu.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du séminaire. Le service fut chanté par M. l'abbé Prudent Beaulieu, curé de Lac-des-Aigles, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Gustave Saint-Pierre et Philippe Saint-Laurent, professeurs au séminaire, comme diacre et sous-diacre. La messe de Requiem fut exécutée par la société chorale du séminaire, sous la direction de M. l'abbé Raoul Roy, qui rendit le solo du Pie Jesu de L'Arvière. Mme Hector Filion touchait l'orgue.

Au choeur, on remarquait M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé de la paroisse, Mgr Médard Belzile, P.D., de l'évêché, M. le chanoine Georges Dionne, MM. les abbés Raoul Thibault, directeur du Petit-Séminaire, J.-Bte Bouchard, curé de Sainte-Françoise, cousin du défunt, Philippe Berger, curé de Biencourt, Omer D'Amours, curé de Ste-Odile-sur-Rimouski, Hildebrand Roy, vicaire à Ste-Luce, Louis Lévesque, directeur spirituel du séminaire, Elie Beaulieu, économiste à l'évêché, Auguste Lavoie, J.-Bte Gauvin, Thomas Siros, Pierre Bélanger, A.-A. Gauvin, Simon Amiot, Donat Ouellet, Marc Lebel, Roger Beaulieu, tous du séminaire.

La quête fut faite par MM. Michel Ward et Philippe Filion, de la délégation des Artisans Canadiens-Français; les feuillets mortuaires furent distribués par MM. Benoit Michaud et Jean Thibault, jeunes élèves du séminaire. M. Bertrand Amiot agissait comme placier.

Le cercueil était porté par MM. Alphonse Rioux, Georges Bouchard, Alfred Tremblay, Odilon Guimont, Horace Canuel et Albert St-Pierre, accompagnés de MM. Albert Michaud, Emile Desrosiers, Joseph Dubé et Origène Janelle, porteurs d'honneur.

Portait la croix de tempérance M. Napoléon Dubé, cousin du disparu; les couronnes, MM. Gilles Lemieux, Paul Desrosiers et Charles Dubé.

Suivaient la dépouille mortelle, ses fils Paul-Etienne, Valère et Laurent; son père et sa mère, M. et Mme Evariste Dubé, de Cabano, son frère et sa belle-soeur M. et Mme Rosaire Dubé, de Cabano, son beau-frère M. Isidore Morin, de Cabano, son beau-frère et sa belle-soeur M. et Mme Octave Veilleux, de Beverly, Mass., et leur fille Mlle Gertrude; son beau-frère M. Amédée Lebel, de Biencourt; ses nièces Mlles Thérèse, Rose et Isabelle Lebel, de Biencourt, Carmen Morin, de Cabano; ses neveux MM. Antonio et Yvon Dubé, Paul Morin, de Cabano; ses cousins et cousines MM. et Mmes Lucien Deschênes, de Cabano, J.-V. Roy, de Lac-des-Aigles, Téléphore Bouchard et Joseph Michaud, de Rivière-du-Loup, Joseph et Ludger Dubé, de Notre-Dame du Lac, M. et Mme Hormidas Beaulieu et Mlle Alice Beaulieu, de Lac-des-Aigles; les Petites Soeurs de la Ste-Famille de l'Evêché; une délégation des Artisans formée de MM. Elzéar Côté, directeur du district no 19, L.-A. Marcoux, président, M. Ward, vice-président, Georges D'Auteuil, secrétaire de la Ville de Rimouski, M. Edgar Marois portait la bannière. M. Gabriel Pelletier en était l'organisateur.

A la suite des parents mentionnés venaient M. Georges April, maire de St-Hubert, M. le Dr et Mme J.-A. Marcell, Mmes Sylvio Ross, Arthur Pelletier, Michel Lambe, Emile Thériault, Joseph Charest, Téléphore Lacombe, L.-A. Marcoux, MM. J.-A. Lévesque, Désiré Berger, Gabriel Larouche, Napoléon Dubé, J.-Bte Desrosiers, Rosaire Pelletier, Philippe Larouche, Napoléon Deschênes, Johnny Saint-Clair, Louis Heppell, Léonard Saint-Laurent, René Cazes, Jean Doiron, confrère de Valère, Alphonse Fortier, Paul-Emile Leblond, Jean Labbé, Alfred Dubé, Henri Côté, André Yockell, Ferdinand Caron, Antonio Côté, Léonard Morin, Jean-Paul Trem-

LES CAUSES QUI ONT TRAVAILLE CONTRE LES CANADIENS-FRANCAIS DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

Concessions à la minorité qui constituent une trahison

Nous sommes des citoyens respectueux des lois. Mais on nous a isolés du domaine économique depuis des années et des années. Un honorable député a parlé de la conscription de la richesse; il n'y a pas beaucoup de richesse à conscrire chez les Canadiens français, parce que leur part est mince dans les progrès économiques de la nation. Ils ont été tenus à l'écart de ce domaine, par suite de circonstances et de conditions que je ne puis expliquer plus au long pour le moment. Mais nous avons vécu isolés dans notre petit coin du Canada.

Les représentants et les chefs de tous les partis qui siègent en cette enceinte nous ont toujours dit, lorsqu'ils désiraient nos votes, que nous ne devrions pas être forcés de combattre en dehors de nos frontières. Ceci n'a rien de nouveau, on le répète sans cesse depuis la Confédération. Est-il surprenant qu'aujourd'hui notre province ne soit pas de l'avis des autres?

Les Canadiens français, afin de maintenir l'unité du pays, ont fait de multiples concessions à la majorité. Il est vrai que nous sommes en minorité et que c'est malheureusement le devoir des minorités de faire des concessions à la majorité. Nous nous sommes largement acquittés de ce devoir depuis la Confédération. Et j'ose affirmer à la face du pays que les concessions multiples que nous avons faites depuis la Confédération n'avaient d'autre objet que de maintenir la paix, l'harmonie et la bonne entente entre les deux races du Canada.

Mais le temps vient où les concessions constituent une trahison du peuple qui nous a élus au Parlement. Je ne désire pas aller jusque-là.

L'hon. P.-J.-A. CARDIN. (Le 11 mai 1942, à la Chambre des Communes).

blay, Gordon Bellair, Val, Gérard et Guy Ross, Elzéar Tromblay, Emilio Lepage, W. Charron, S. W. Shannon; les employés de La Perrelle Lumber, quelques ouvriers de Price Brothers, les élèves du Séminaire et de l'Académie commerciale des RR. FF. du Sacré-Coeur, et plusieurs centaines d'autres parents et amis venus de toutes parts.

L'inhumation s'est faite au cimetière de la paroisse-mère, St-Germain de Rimouski.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Antoine Michaud, de St-Robert-Bellarmin.

La famille a reçu, à l'occasion de cette dure épreuve, de très nombreux témoignages de condoléances, par offrandes de messes, bouquets spirituels, couronnes de fleurs, cartes de sympathies, visites, et assistance aux funérailles. Madame Dubé et ses enfants, sensibles à ces témoignages de condoléance, prient toutes les personnes qui les ont données d'agréer leurs plus sincères remerciements.

DEUX VICTIMES DE LA CRUE DES EAUX

Sur la rivière-aux-Anglais, près de Baie-Comeau. — A St-Ulric.

La crue des eaux de la semaine dernière a fait deux victimes à Baie-Comeau, et elle a entraîné la perte de milliers de pieds de bois dans le comté de Matane.

Les victimes de Baie-Comeau sont MM. Wilfrid Blainey, 44 ans, de Rivière-au-Tonnerre, et Edgar Thériault, 21 ans, fils de M. Jean-Baptiste Thériault, de St-Donat, comté de Rimouski. Ces deux hommes ont trouvé la mort en travaillant au flottage du bois.

Les pluies incessantes avaient considérablement haussé le niveau des rivières. Le courant était devenu plus fort et les opérations de flottage du bois plus difficiles.

Huit hommes qui travaillaient au flottage du bois sur la rivière-aux-Anglais, près de Baie-Comeau, furent projetés à l'eau quand une estacade se rompit. Sept d'entre eux, purent gagner la rive à la nage après bien des difficultés, mais Edgar Thériault, l'une des deux victimes, saisit une bille de bois et s'y agrippa. La bille gagna le centre de la rivière et le jeune Thériault y resta agrippé, ne sachant pas nager suffisamment. La bille fut emportée par le courant impétueux et tomba dans une petite chute.

Le corps du jeune Thériault fut repêché par ses compagnons de travail. La tragédie qui a causé la mort de M. Blainey est survenue le lendemain et des recherches se poursuivent encore pour retrouver le cadavre.

On rapporte qu'à St-Ulric de Matane des milliers de billes de bois qui se trouvaient sur la rivière ont été transportées dans les champs avoisinants par la crue des eaux. La maison de M. Thomas Beaulieu a été renversée et à demi démolie.

CONGRES DU BARREAU RURAL

L'Association du Barreau Rural de la Province de Québec tiendra sa quinzième Convention annuelle à Joliette, les 4 et 5 juillet. Plus d'une centaine d'avocats ruraux, venant de toutes les parties de la Province, y participeront. L'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, a accepté l'invitation d'assister au banquet le 4 juillet. Plusieurs autres personnalités distinguées, dont Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, sir Mathias Tellier, l'honorable P.-J.-A. Cardin, l'honorable M. L. Duplessis, et plusieurs juges, en particulier l'honorable A. Sévigny, juge en chef suppléant, se joindront aux congressistes.

Semaine de l'armée 29 juin - 5 juillet Ne manquez pas cette belle occasion de voir à l'oeuvre notre vaillante armée et de payer un tribut bien mérité aux hommes et aux femmes en uniforme ainsi qu'aux infirmières. THE "SALADA"

Emprunter POUR EPARGNER DE L'ARGENT Dans l'économie actuelle de guerre de notre pays, l'épargne est le mot d'ordre financier favori. Epargnez pour payer vos impôts à temps, épargnez pour acheter des Obligations de la Victoire, épargnez pour vous procurer certains objets comptant, épargnez pour faire face à l'imprévu — et néanmoins, il peut y avoir des moments où il est nécessaire d'emprunter. Les circonstances où vous êtes peuvent être telles qu'en emprunt à la banque, en prévenant des pertes, vous fera réellement épargner de l'argent. Ou bien vous pouvez être dans une situation qui vous force à emprunter, quel que soit votre désir d'épargner. Si vous avez besoin d'emprunter, venez discuter votre problème avec le gérant de notre succursale la plus rapprochée, qui considérera toujours vos affaires comme strictement privées et confidentielles. BANQUE DE MONTREAL "Banque qui accueille bien les petits déposants" SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTAL ... fruit de 124 années de fructueuses opérations Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant Succursale de Mont-Joli: J. W. MICHEL, Gérant Succursale d'Amqui: J. E. N. H. DEMERS, Gérant

CHACUN DOIT FAIRE SA PART Prenez l'habitude de PRENDRE SOIN DE VOS LAINAGES Prenez soin de vos lainages comme vous le feriez de bijoux précieux! A cause des restrictions sur l'emploi de la laine pour fins domestiques, il vous sera peut-être plus difficile de vous procurer des lainages que des bijoux. Nettoyez régulièrement vos garde-robes et vos armoires, et assurez-vous qu'il n'y a pas de mites. Ainsi, vous n'aurez pas à renouveler vos lainages et l'on pourra disposer de plus de laine pour les besoins de guerre. Votre part dans tout cela peut vous sembler infime; mais elle ne l'est pas si elle est multipliée par les centaines de milliers de personnes qui habitent les centres de pulpe et de papier au Canada. L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER 972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

## L'étonnante évolution de l'aviation

par la British United Press

L'acharnement avec lequel alliés et axes ont combattu en Méditerranée fait comprendre l'importance de cet engagement. Les succès ou les revers des armées britanniques en Libye dépendent peut-être en partie des succès ou des revers de la flotte en Méditerranée.

Un fait a attiré l'attention des observateurs qui ont analysé le rôle de la Méditerranée et celles de la mer de Corail, de Midway et des îles Aléoutiennes: le rôle de plus en plus grand de l'aviation dans les engagements sur mer.

En Méditerranée on a vu les Italiens lancer de puissantes formations d'avions à l'attaque sur les convois qui leur servaient de cibles. Les Britanniques avaient aussi des unités navales pour combattre l'aviation ennemie. Les aviateurs italiens se sont immédiatement acharnés aux porte-avions pour priver les convois d'une défense qui se montre de plus en plus nécessaire à la navigation.

Il semble ainsi que nous assistons à une grande modification de la stratégie navale.

Les engagements navals futurs différeront de beaucoup des engagements navals passés. On se battra désormais sur mer avec des méthodes bien différentes de celles qui ont servi dans la bataille de Jutland au cours de la dernière guerre et même de celles qui ont servi aux premières batailles navales de la guerre actuelle; l'aviation a complètement transformé les tactiques sur mer.

Il semble maintenant que la grande controverse au sujet de l'efficacité des cuirassés est sur le point d'être résolue d'une manière définitive. Il est très significatif de constater que le sénateur Brewster, membre du comité des affaires navales et du comité sénatorial d'enquêtes sur le programme de guerre aux Etats-Unis, a déclaré que le ministère de la marine a renoncé à son projet de construire 5 super-cuirassés de 50.000 tonnes comme le Congrès l'avait autorisé à le faire.

Les Etats-Unis construiront plutôt de 20 à 30 porte-avions. Ils sont entrés en guerre avec 7 porte-avions et 11 en construction; depuis lors ils ont transformé un certain nombre de navires non terminés en porte-avions.

Depuis le début de la guerre dans le Pacifique, l'aviation a joué un rôle prédominant dans les engagements navals. La débâcle de Pearl Harbour a été causée par des avions partis de porte-avions. Ce sont aussi des avions qui ont coulé les cuirassés anglais Prince of Wales et Repulse au large de la Malaisie.

De même que dans la bataille qui vient de se terminer dans la mer Méditerranée, les avions ont joué le principal rôle dans le combat de la mer de Corail. Les Alliés doivent leurs succès à la collaboration des avions partis de bases terrestres et des avions transportés par les porte-avions.

Cette collaboration est si efficace qu'il semble qu'à l'avenir on tentera d'éviter les batailles navales en haute mer en dehors du rayon d'action des bombardiers ayant leurs bases sur terre ferme. On verra peut-être ensuite un perfectionnement assez grand des bombardiers pour qu'il n'y ait plus de mers qui leur soient inaccessibles. Ainsi il ne faudra plus considérer l'aviation comme un auxiliaire de la marine, comme les marins l'ont fait jusqu'à date. Le concept de la guerre navale change; les cuirassés qui jouaient jadis un rôle suprême seront supplantés et seront peut-être même abandonnés un jour.

Un fait ajoute du réalisme à cette transformation possible. Dans le grand engagement naval qui se poursuit actuellement dans le nord du Pacifique, près des îles Aléoutiennes, les aviateurs américains ont coulé ou avarié six unités navales japonaises.

**LE RÔLE DU CANADA ET DES ETATS-UNIS**  
Avec ces développements de l'aviation il est possible de prévoir que les Etats-Unis et le Canada joueront désormais un rôle de premier plan dans la guerre mondiale. Les Etats-Unis remplissent un formidable programme de construction aéronautique tandis que le Canada, avec son programme d'entraînement aérien, fournira les aviateurs à l'aviation britannique.

**PUISSANTE PRESSION ALLEMANDE EN RUSSIE**  
Les puissances de l'Axe ont réussi à obliger les troupes britanniques à reculer en Libye et cherchent à refermer leurs pincettes contre le Moyen-Orient en renouvelant d'ardeur dans leurs attaques contre le Caucase.

Les Russes présentent une grande résistance aux armées allemandes sur le front de l'Europe orientale, et les engagements des dernières semaines ont fait des milliers de morts. Les champs de bataille se couvrent de débris et de cadavres, mais les Allemands poursuivent toujours leurs assauts. Ils convoitent la conquête du Caucase et se préparent à lancer de grandes attaques pour écraser toute résistance dans le secteur sud du front est afin de pouvoir ensuite établir un contact au Moyen-Orient avec les armées du général Rommel.

**CHURCHILL ET ROOSEVELT EN CONFERENCE**  
Les revers alliés en Afrique et la gravité de plus en plus grande de la situation en Russie ont décidé le premier ministre Churchill à venir rencontrer le président Roosevelt pour étudier des plans de stratégie qui permettraient de faire face à la situation. Des observateurs sont d'avis que le premier ministre anglais est venu demander plus d'aide, surtout aérienne, des Etats-Unis.

## Déliés de nos promesses? Mais par qui?

C'est bien beau de nous dire qu'on nous a déliés de nos promesses. Oui, nous avons été déliés de nos promesses par ceux pour qui elles n'avaient aucun sens, et pour qui elles n'entraient pas en jeu dans l'élection. Les promesses qui ont été faites dans l'élection de 1940 l'ont été par les deux partis, par l'opposition non moins que par le gouvernement. Ces promesses, on les avait faites alors pour calmer l'opinion publique et pour recueillir des votes dans la province de Québec. Les deux partis ont fait des promesses et maintenant on nous dit que nous avons été déliés de nos promesses. Oui, le répète, nous l'avons été par ceux qui n'attachent aucune importance aux promesses qui ont été faites, parce qu'ils ne s'y intéressaient aucunement et parce que les promesses n'étaient pas en cause durant leur élection. Combien plus facile pour ceux qui n'avaient pas mentionné ces engagements au cours de leur campagne électorale, de demander un vote affirmatif à leurs commettants. Rien ne les empêchait de se présenter dans leurs circonscriptions et de demander aux électeurs de les libérer, d'accorder au Gouvernement la liberté d'imposer la conscription. Tâche aisée, et victoire — soit dit sans vouloir offenser ces honorables députés — sans grand mérite, car on était sûr à l'avance du résultat. Lorsque j'ai fait appel au peuple du Québec, envers qui le premier ministre, feu M. Lapointe et moi-même, ainsi que d'autres députés de la province, avions pris les plus solennels engagements, ma tâche différait de celle de ces autres députés.

Nous n'avons pas obtenu la même réponse qu'eux. L'hon. P.-J.-A. CARDIN.  
(Le 11 juin 1942, à la Chambre des Communes.)

## ON PECHÉ AU SAUMON A MATANE

Les amateurs de pêche qui résident à Matane sont privilégiés puisqu'ils peuvent prendre du saumon à l'embouchure de la rivière Matane jusqu'à la hauteur de l'écluse. Cette semaine, il s'est pris chaque jour un ou deux saumons pesant jusqu'à 30 lbs. On le pêche à la mouche, et si vous demandez au pêcheur quelle sorte de mouche il emploie il vous répondra probablement que c'est une mouche qu'il a faite lui-même avec une plume de coq, du fil et du shellac.

Les propriétaires qui demeurent sur le bord de la rivière peuvent souvent inviter leurs hôtes à une partie de pêche au saumon tout comme les millionnaires de New York et, si la chance les favorise, ils ont le plaisir de tenir le saumon au bout de la ligne, le voir sauter, lui donner de la ligne puis enrouler vivement la bobine jusqu'à ce que le saumon soit lâché et puisse être approché assez pour être retiré de l'eau.

Un bon pêcheur en a pris vingt-deux l'an dernier et ses succès suscitent bien des convoitises et des imitateurs; seulement la chance ne sourit pas également à tout le monde et beaucoup vivent plus d'espérance que de saumons. Comme en toute chose il faut connaître son affaire pour réussir, il est bien probable que le pêcheur qui sait prendre un de ces beaux poissons a plus de science que celui qui n'en prend pas!

Rappelons que la loi défend de tirer le saumon au fusil; il doit être pêché à la mouche et il est entouré d'une sollicitude paternelle de la part de nos gouvernants.

## A LA COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le 16 juin 1942, à 4 heures de l'après-midi, à laquelle session se sont présentés: M. l'abbé Chs-Eug. Parent, président, et MM. Jules-A. Brillant, Léo Lévesque, Alphonse Chassé et Pierre Dubé, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: La Librairie Langlais, Ltée, \$32.35; L'Imprimerie Blais, \$12.40; L'Imprimerie Gilbert, Ltée, \$50.48; Office Central Catholique, \$15.92; La Cie All. Guay, Enr., \$6.38; Les Editions de l'Arbre, \$36.16; Procure des Frères des E. C., \$15.76; abbé M. Chouinard, \$12.00; SS. du Précieux Sang, \$18.00; abbé C.-E. Gadbois, \$5.00; La Plomberie de Rimouski, Ltée, \$10.65; M.-C. Le-pape, \$0.44; Dustbane Products, \$11.71; Rimouski Transport, Enr., \$0.35; Express, \$2.35, \$75, \$0.90; H.-A. Lavoie, \$8.80; La Cie de Pouvoir, \$1.28, \$1.92.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes:

Une lettre de M. André Plourde, de St-Robert Bellarmin, se plaignant d'un canal d'eau passant sur le terrain de l'école et inondant la cave de sa maison. — Lettres de Mlles Laurette Desjardins et Yvette Gagnon, offrant leurs services comme institutrices. — Lettres de MM. Henri-A. Martin et Georges Masson, offrant leurs services comme vérificateurs. — Une lettre de l'hon. Surintendant de l'Instruction publique portant à la connaissance des Commissaires qu'une requête a été reçue au Département, par laquelle on demande de détacher de la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Coeur, les lots 1 à 23 inclusivement du premier rang de la dite municipalité, pour les annexer à la ville de St-Germain de Rimouski. — Une lettre du Département de l'Instruction publique rappelant les principaux devoirs qui incombent aux Commissaires d'écoles et énumérant les amendements à la loi scolaire adoptés à la session 1942.

Sur proposition de M. Lévesque il est résolu d'engager de nouveau M. Henri-A. Martin comme vérificateur aux mêmes conditions qu'auparavant.

Sur proposition de M. Brillant, il est résolu de déclarer que la Commission scolaire de cette ville n'a pas d'objection à la requête par laquelle on demande de détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame du Sacré-Coeur les lots 1 à 23 inclusivement du premier rang pour les annexer à la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski.

Et la prière clôt la séance.

## TAXIS, AUTOBUS ET CAMIONS

Ottawa.—Les autorités policières du Canada verront dorénavant à l'observance des règlements émis le 6 mai dernier par M. George S. Gray, régisseur de la circulation, concernant les taxis, les taxis et les voitures de louage sans chauffeur.

L'ordonnance, qui a pour but d'aider à la conservation du caoutchouc, de l'essence et des autres matériaux essentiels, décrète que, à partir du 15 juillet, les propriétaires de voitures publiques de transport devront placer bien en vue, sur le pare-brise de chaque voiture, un indicateur fourni par le directeur régional de la régulation de la circulation et montrant qu'elle est inscrite comme telle. Le pare-brise de chaque taxi portera, de plus, un indicateur spécial donnant le nom de la ville ou du village où cette voiture est inscrite.

Tous les propriétaires de taxis et d'autobus doivent s'inscrire immédiatement au bureau régional du régisseur de la circulation et devront avoir des cartes d'inscription et des indicateurs pour toutes leurs voitures le 15 juillet. Tout propriétaire qui ne se conformera pas aux règlements du régisseur de la circulation sera suspendu.

Les taxis ne pourront plus être employés pour des voyages touristiques de toute sorte et ils n'auront pas le droit de circuler au-delà d'un rayon de 15 milles de leurs stations, excepté en cas d'urgence. Ils ne devront pas être employés pour livraison ni, sauf permis, comme autobus.

L'ordonnance permet le louage des voitures entre 6 heures du matin et 11 heures du soir. Elle défend la location de ces voitures

à toute personne qui a en sa possession un permis d'essence pour une autre automobile, qu'elle en soit propriétaire ou qu'elle l'ait à sa disposition, excepté en cas d'urgence. Les propriétaires des voitures de louage sans chauffeur doivent garder en leur possession, en tout temps et pour chaque voiture, le carnet de coupons d'essence. Ils peuvent cependant, remettre le carnet à leurs clients ordinaires qui ont l'habitude de louer des automobiles de ce même propriétaire, pour affaires ou pour besoins professionnels.

## LES CHEFS D'INDUSTRIES PRIENT D'AIDER AU RECRUTEMENT POUR L'ARMÉE TERRITORIALE (RESERVE)

Tous les chefs d'industrie de la région de Québec, ont été invités à assister à une grande assemblée à la salle de lecture du Manège militaire de la Grande-Allée, lundi dernier, le 22.

Ce sont les autorités supérieures du district militaire no 5 qui ont décidé d'approcher les industriels, afin d'obtenir d'eux la collaboration la plus étroite en ce qui regarde l'enrôlement pour l'armée de réserve.

Le brigadier Georges-P. Vanier, officier commandant du district militaire no 5, leur adressa la parole pour leur expliquer ce que le colonel G.-E.-A. Dupuis, commandant du 35e groupe-brigade, attend d'eux dans l'organisation de la réserve pour le district.

Déjà, plusieurs centaines ont répondu à l'appel du Ministère de la Défense nationale, et tous les jours de nouvelles recrues entrent dans les cadres des unités de réserve. Toutefois, cela n'est pas suffisant. Il faut que tous ceux qui ne peuvent entrer dans l'armée active offrent leurs services pour l'armée de réserve. Comme on le sait, cette armée de réserve permet à tous les Canadiens de faire leur devoir envers leur Patrie.

Tous ceux qui veulent faire partie de l'armée de réserve peuvent quand même continuer leur travail habituel, car les autorités militaires ne leur réclament que quelques heures par semaine. Ces heures sont les plus intéressantes pour un homme actif, intelligent, car elles lui permettent de suivre des cours sur les tactiques et les exercices militaires. En plus, l'armée de réserve est appelée à passer deux semaines dans un camp d'instruction, en l'occurrence Valcartier pour le district militaire no 5. Cette année, ils iront dans ce centre important à partir du 1er jusqu'au 15 août.

Tous les chefs d'industrie peuvent donc aider énormément l'armée de réserve, en facilitant l'enrôlement de leurs employés dans le 35e groupe-brigade. C'est un devoir qui leur incombe et les Quartiers-généraux espèrent qu'ils ne s'y soustrairont pas.

## FORMATION D'UN INSTITUT DE DIETETIQUE

L'Université de Montréal vient d'annoncer la formation d'un institut de diététique demandé par la faculté de médecine.

Le nouvel institut est fondé pour former des diététiciennes compétentes dont la qualification sera reconnue par la Canadian Dietetic Association. La demande de diététiciennes bilingues est très grande et ainsi se crée une nouvelle profession pour celles qui désirent se spécialiser dans cette science.

Un grand nombre de postes sont actuellement accessibles aux personnes compétentes dans les services fédéraux, provinciaux, municipaux et même dans les hôpitaux et dans les grands hôtels.

L'examen médical des recrues de l'armée canadienne a démontré qu'un grand nombre de personnes sont en mauvais état de santé à cause de leur nutrition et, récemment, Mme Pierre Casgrain a présidé une campagne de nutrition qui a démontré que le public comprend mieux la nécessité d'une saine nutrition.

L'Université de Montréal ouvrira dès septembre 1942 un cours de diététique où enseigneront des professeurs de la faculté des sciences et de la faculté de médecine. Les cours seront sous la direction de Mlle D. Smith, professeur de chimie alimentaire à l'Université de Toronto.

## AUMONIER-GENERAL DE LA J. E. C.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la Province de Québec viennent de nommer Aumônier-général de la J. E. C. et de la J. E. C. F. le Révérend Père Emile Dequire, C.S.C., recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, et jusqu'ici aumônier de la J. E. C. et de la J. E. C. F. du diocèse de Montréal.

### Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS

**TUENT REELLEMENT**  
Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.  
10 CENTS LE PAQUET POURQUOI PAYER PLUS?  
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

## CONTINENTAL

### "L'Ultrasurance"

... vous donne pleine protection avec la promesse absolue d'une indépendance financière future.

Succursales par tout le Canada.

RIMOUSKI  
QUEBEC  
J. A. EGAN  
Gérant de la succursale

Une institution canadienne solide.  
Fondée en 1899.

## ABSOLUE



## SERVICE SÉLECTIF NATIONAL RÈGLEMENTATION DU PLACEMENT

★ AUCUN EMPLOYEUR NE POURRA, À L'AVENIR, ENGAGER QUI QUE CE SOIT, HOMME OU FEMME, SANS L'APPROBATION D'UN DES FONCTIONNAIRES DU SERVICE SÉLECTIF D'UN DES BUREAUX DE PLACEMENT DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE. ★

S'il a une place vacante, s'il lui faut davantage de personnel, ou s'il a l'intention de congédier des employés, l'employeur doit aviser le Bureau de Placement de sa localité. Il ne doit engager que des personnes qui lui sont envoyées par le Bureau de Placement de sa localité ou qui ont été approuvées par ce Bureau.

A n'importe quel moment, le fonctionnaire du Service Sélectif d'une localité peut révoquer, en donnant au moins dix jours d'avis, toute approbation qu'il aura pu donner.

On peut en appeler de la décision d'un fonctionnaire du Service Sélectif en écrivant dans les dix jours au Directeur Régional du Ministère des Services Nationaux de Guerre, et la décision rendue par le Ministère doit être considérée comme finale.

### EXCEPTIONS

Cet ordre ne couvre pas: (1) Les agriculteurs, pêcheurs, chasseurs ou trappeurs; (2) les personnes susceptibles de participer à des Travaux Essentiels (Personnel Technique et Scientifique) Règlements, 1942; (3) les domestiques dans les maisons particulières; (4) les étudiants qui travaillent après les heures de classe ou pendant les congés scolaires (mais comprend ceux qui travaillent pendant les grandes vacances); (5) les personnes qui ne travaillent pas continuellement si ce travail n'est pas leur principal moyen de subsistance; (6) les personnes qui ne travaillent pas régulièrement ou pas plus de trois jours par semaine pour le même employeur; (7) les personnes qui travaillent pour le Gouvernement de n'importe quelle Province.

Cet ordre n'affecte pas les personnes qui retrouvent leur emploi dans les cas suivants: (1) Dans les 14 jours qui suivent la date où une personne a cessé de travailler pour le même employeur; (2) après une maladie ou incapacité ayant causé un arrêt temporaire dans l'emploi ou le travail; (3) après un arrêt occasionné par une grève; (4) par suite d'un accord collectif qui protège les ouvriers et assure la préférence sur la base de l'ancienneté ou de la priorité d'âge; (5) grâce à la reprise obligatoire après le service militaire.

Jusqu'à nouvel ordre du Directeur du Service Sélectif National ou d'un fonctionnaire du Service Sélectif National de la localité, n'importe quel employeur peut, temporairement, engager un employé, s'il en fait la demande en double—dans un délai de 3 jours—au bureau de sa localité afin d'obtenir l'approbation de cet engagement. Cette demande devra porter le numéro du livret d'assurance de l'employé ou le numéro d'enregistrement de son assurance (C.A.C., Forme 413), ainsi que le nom, l'adresse, l'âge, le sexe, l'occupation de l'employé en question, le nom du dernier employeur de cet employé et la date à laquelle cet employé a quitté son dernier emploi.

Les pénalités prévues pour infraction à cet ordre comprennent une amende pouvant aller jusqu'à \$500.00, ou un emprisonnement pouvant aller jusqu'à 12 mois ou même les deux.

★ Cet ordre annule tous les ordres précédents ayant été émis par le Service Sélectif National concernant tous les genres d'emplois avec ou sans restrictions. ★

ELLIOTT M. LITTLE  
Directeur du Service Sélectif National

HUMPHREY MITCHELL,  
Ministre du Travail

## Vous Etes-Vous Blessé?

### PAINKILLER

Apporte un Soulagement Rapide

EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.

Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

## L'APPÂT QU'IL VOUS FAUT!

# LE GIN de KUYPER

Le genièvre à la vraie saveur de Hollande et qui est maintenant exporté de Montréal à tous les pays libres dans le monde entier.

10 ONCES. 26 ONCES. 40 ONCES.  
7.05 2.40 3.45

MAISON FONDÉE EN 1842

NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR

Communions solennelles.— Un nombre considérable de garçons et de fillettes ont fait leur communion solennelle, le 5 juin.

Mariages.— Le 17 juin, a été béni le mariage de M. Antonio Chrétien, fils de Mme Joseph Chrétien, et Mlle Jeannette Joncas, fille de M. et Mme Joseph Joncas, de Nazareth.

— Le 20 juin, M. Georges-Albert Rouleau, caporal du corps médical au camp 55, fils de M. et Mme J.-B. Rouleau, unissait sa destinée à celle de Mlle Gisèle Michaud, fille de Mme Ernest Michaud, d'Amqui.

Fin de l'année scolaire.— M. le curé a fait, la semaine dernière, les examens de fin d'année dans les classes de la localité, et il s'est déclaré bien satisfait des résultats obtenus.

Epreuves du certificat.— Les 18 et 19 juin, les élèves des 7e et 9e années ont subi les examens du département de l'Instruction Publique, pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Divers.— M. Théodule Pineau, de Montréal, passe l'été chez M. Louis-Ph. Pineau.

— M. Maurice Rouleau est parti pour Newport.

— M. François Parent, sergent-prévôt au camp 55, Mme Parent et leurs enfants, ont visité chez Mme Anthime Parent.

— M. Gilles Lafresnaye est revenu chez sa mère Mme Ve Henri Lafresnaye.

— M. et Mme Hormisdas Langis sont allés à Rivière-du-Loup, dimanche dernier.

— M. et Mme Alphonse Pineau, de Bic, ont visité chez M. et Mme Aubert Pineau, dimanche dernier.

— M. et Mme Alcide Langis, de Bic, M. et Mme Joseph Langis, de Luceville, Mme Jean Lapointe, de Lambton, M. Paulo Lapointe, S. M. Q. M. des Fusiliers du St-Laurent, à Valcartier, étaient en visite chez M. Hormisdas Langis, dimanche.

— M. Gérard Thériault, de la marine canadienne, a visité M. et Mme Edmond Lavole.

— M. et Mme Ernest Canuel, de Ste-Odile, ont visité M. et Mme Edgar Dionne.

ST-ULRIC

Crue des eaux.— La crue des eaux de la Rivière Blanche a causé beaucoup de dommages à quelques citoyens de notre paroisse. M. Aimé Beaulieu a perdu quatre cents billets et M. Pierre-Paul Desrosiers en a perdu sept cents.

Mariages.— Le 24 juin, M. le curé Charles Charette a béni le mariage de M. Antonin St-Laurent, forgeron, fils de M. Ludger St-Laurent, de Baie-des-Sables, et de Mlle Couillard, fille de M. Zénon Couillard, cultivateur.

— Le même jour, a été béni le mariage de M. Henri Lévesque, fils de M. Antoine Lévesque, et de Mlle Blanche Cimon, fille de M. Athanase Cimon.

— Le 25 juin, M. Albert Deschênes-Desrosiers, fils de M. Ferdinand Desrosiers, cultivateur, a épousé Mlle Julienne Gaudreau, fille de M. Alphonse Gaudreau, décédé, et fille adoptive de M. Oscar Gaudreau.

PRICE

Décès.— Dernièrement, est décédée à l'âge de 87 ans, dame Ve Auguste Bérubé, née Virginie-Odina Deschênes.

— Les funérailles de M. Jos. St-Laurent, décédé à l'âge de 63 ans et 2 mois, ont eu lieu récemment. Il laisse son épouse, née Rose-Anna Michaud, et 3 fils.

Départ.— Le Dr Marcel-A. Boudreau, qui était à Price depuis près de 2 ans, a ouvert son bureau à Rimouski, tout en étant médecin à l'hôpital St-Joseph.

Travaux.— On annonce qu'il y aura, dans quelques semaines,

d'importants travaux au barrage du lac Métis, ainsi qu'à la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, à ses usines de Price.

LAC-AU-SAUMON

— Madame Alphonse Gallant est partie pour l'Hôpital Ste-Anne de Québec où elle subira une opération.

— M. et Mme Maurice Turbide (Jeanne d'Arc Turbide) sont de retour de leur voyage de noces à Québec et Montréal.

— M. Lucien Deschênes, de Matone, est venu assister à la première messe de son frère le rév. Père Eustache Deschênes.

— M. Fernand Lebel est de retour d'un voyage à Montréal.

— M. l'abbé René Turbide, de Cabano, a visité ses parents, récemment.

— M. Jean-Marc Gallant est parti pour Québec où il passe quelques jours chez sa sœur Mme Lionel Poulin.

— Mlle Cécile Turbide et Jeanette Perron nous ont quittés pour aller travailler à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski.

— Mme Johnny Paradis et son fils Antoine, de Mont-Joli, étaient en visite, récemment, chez M. et Mme Albert Gauthier.

— Le sergent Gérard Lebel, de la R. C. A. F., qui a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Isidore Lebel, est parti pour St-Jean d'Iberville.

JOURNEE DE L'U. C. C. A ST-FRANCOIS D'ASSISE

Lundi, le 29 juin, se tiendra une journée d'étude organisée par l'U. C. C. de St-François, sur la coopération agricole. Les paroisses de St-André de Restigouche, de St-Fidèle de Matapédia, de St-Alexis, de St-François d'Assise et de l'Ascension prendront part à cette journée.

Une deuxième assemblée générale se tiendra à 2 heures de l'après-midi, au cours de laquelle les secrétaires d'équipes rendront compte des décisions de leur comité. Un grand souper sera servi à 6 heures à la salle paroissiale et sera suivi d'une grande assemblée à 8 heures, que présidera M. Charles Castonguay, président de l'U. C. C. pour la partie est du diocèse.

LE SERVICE POSTAL AIRGRAPH A LA DISPOSITION DES CIVILS ENTRE LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI

REDUCTION DU DROIT DES MESSAGES AIRGRAPH EXPEDIES AUX TROUPES

Ce service sera aussi à la disposition des civils pour la correspondance entre le Canada et le Royaume-Uni, à partir du 15 juin.— Le droit sera de 15 cents

A partir du 15 juin, le droit des messages Airgraph expédiés du Canada à nos troupes au Royaume-Uni ou à l'Orient moyen, sera réduit de dix cents à six cents. C'est ce que vient d'annoncer l'honorable William P. Mulock, C.R., député, Ministre des Postes.

La réduction du droit des messages Airgraph pour les troupes devrait contribuer à propager davantage ce mode de communication qui économise du temps et de l'espace.

Ces messages, qui sont consignés sur des formules spéciales qu'on peut se procurer à tous les bureaux de poste, sont reproduits sur des pellicules de petit format, qui sont transportées par avion au Royaume-Uni où l'on fait un agrandissement photographique de chaque message.

La réduction considérable du droit Airgraph et l'extension de ce service aux civils devraient porter le public à coopérer davantage en aidant à économiser l'espace qui est si nécessaire pour notre matériel de guerre.

comparaison de l'espace requis pour transporter 1500 lettres de format ordinaire. Au début, le service Airgraph était limité aux messages adressés par les Canadiens aux troupes au Royaume-Uni et, plus tard, à l'Orient moyen.

On espère que la nouvelle extension du service Airgraph aux civils aura pour effet de resserrer les liens qui unissent les civils au Canada à leurs amis au Royaume-Uni.

Le droit des messages Airgraph adressés par des civils à des civils au Royaume-Uni sera de 15 cents par message.

LE CONSEIL DES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR L'AIDE AUX PARENTS DES SOLDATS

Ottawa.— Fournir de l'aide ou des allocations supplémentaires à des personnes à charge d'hommes enrôlés dans les forces armées, affectées de difficultés ou d'embarras spéciaux, telles sont les fonctions du Conseil d'administration des allocations familiales supplémentaires, à Ottawa.

Un des points saillants de l'organisation réside dans la bonne volonté et de l'aide qu'ont apportées les membres des diverses sociétés d'assistance sociale, privées et publiques, de même que

les citoyens, au cours d'enquêtes tenues dans leurs districts respectifs. Malgré un personnel très insuffisant et l'augmentation des demandes locales en vue d'utiliser leurs facilités, les organisations d'assistance sociale ont accepté ces charges supplémentaires. A Ottawa, le Conseil a ses bureaux dans le Records Building, à la Station Experimentale. Il possède un personnel compétent dirigé par le chef d'escadron W. G. Dunn, et des enquêteurs expérimentés en travaux d'assistance sociale, sous la direction du chef reviseur, Mlle Elsie J. Lawson.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

ATTENTION!

Si vous ne l'avez déjà adressée au Bureau du Rationnement vous devrez immédiatement METTRE À LA POSTE

VOTRE FORMULE DE DEMANDE DE CARTE DE RATIONNEMENT

Après le 1er juillet, personne ne pourra acheter du sucre pour la consommation domestique sans présenter un coupon de rationnement.

Les formules de demande pour les coupons de rationnement du sucre ont été adressées par la poste à chaque domicile du Canada. Mais l'entreprise de la distribution de ces formules est d'une telle ampleur qu'on pourrait avoir oublié quelques foyers ou bien que quelques formules se soient égarées.

Lorsque vous aurez rempli les blancs de la formule d'après les instructions du feuillet qui l'accompagne, déposez cette formule dans la boîte à lettres ou au bureau de poste le plus rapproché. Aucune adresse n'est nécessaire.

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU DE FORMULE DE DEMANDE, vous devrez en obtenir une tout de suite au bureau de poste le plus rapproché.

Les cartes de rationnement qui seront en vigueur à partir du 1er juillet se rapportent uniquement à l'achat du sucre. Elles seront valables pendant dix semaines. À la fin de cette période, on distribuera à chaque personne un carnet de coupons de rationnement valable pour six mois. Le nouveau système de rationnement

vous autorise à acheter la même quantité de sucre qu'à l'heure actuelle, soit 1/2 livre par personne par semaine. L'ordonnance reste aussi la même pour ce qui est de l'achat de plus grandes quantités de sucre pour faire des confitures ou des gelées. Les détaillants reçoivent à cet effet, des formules de justification.

LE RATIONNEMENT PAR COUPON n'entraîne aucun changement pour ce qui est de la QUANTITÉ DE SUCRE qui vous est allouée

Formule de demande de carte de rationnement. Champs à remplir: 1. NOM DE FAMILLE SEULEMENT, 2. PRÉNOMS DU REQUÉRANT, 3. NUMÉRO RUE (OU ROUTE RURALES), 4. VILLE (OU ADRESSE POSTALE), 5. PRÉNOMS DES AUTRES PERSONNES POUR LEQUEL LE MÊME NOM DE FAMILLE ET LE MÊME NUMÉRO DE RUE (OU ROUTE RURALES) SONT UTILISÉS, 6. PRÉNOM ET COMITÉ, 7. ÂGE DU REQUÉRANT, 8. ÂGE DU REQUÉRANT EN BLANC, 9. LAISSER EN BLANC, 10. LAISSER EN BLANC, 11. Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, 12. SIGNATURE DU REQUÉRANT (OU DE SON TUTEUR).

Déposez cette formule dans la boîte à lettres ou au bureau de poste le plus rapproché aucune adresse n'est nécessaire



Tous les bureaux de poste ont reçu les indications détaillées pour faire parvenir rapidement les formules de demande pour les cartes de rationnement au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. La Commission y verra sans délai et la carte de rationnement vous sera immédiatement adressée par la poste.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT RHEAULT

MONT-JOLI & RIMOUSKI
Dimanche soir, 21 juin, à huit heures, en la Salle Municipale de Mont-Joli, avait lieu notre cinquième séance académique annuelle, sous la distinguée présidence de R. P. Emile Allie, o. m. l., curé de Mont-Joli, de S. H. le Dr René-A. Lepage, maire de Mont-Joli, et de M. Chs-Aug. Bélanger, inspecteur des écoles du district. Le programme détaillé publié à la fin de notre chronique précédente fut exécuté à la let-

tre et les applaudissements ne furent pas ménagés à nos étudiants et étudiantes par la foule nombreuse venue assister à ce gala intellectuel. Il nous fait plaisir de mentionner que cette soirée eut un très grand succès tant par l'interprétation parfaite du programme entier que par la variété et l'originalité des numéros. Le jury du débat mixte entre les élèves de Rimouski et de Mont-Joli se composait du R. P. Emile Allie, o. m. l., de Mmes Aug. Côté, de Rimouski, Chs-Aug. Bélanger, de Mont-Joli, de MM. J. Gagnon, agent d'assurances, de Rimouski, et G.-H. Dechamplain, administrateur du Sanatorium St-Georges, de Mont-Joli. En ren-

Je serai fière quand mon garçon reviendra!
Illustration of a woman's face and a bottle of beer.

VOICI comment je comprends la guerre. D'abord, mon fils s'est enrôlé volontairement. Il doit maintenant se priver de certaines choses auxquelles il était habitué. Je ne me sentirais donc pas à l'aise si je ne m'imposais des sacrifices. Le moins que je puisse faire, c'est de travailler ferme et d'économiser. Quand je fais des économies dans mes achats, à la cuisine, dans l'entretien des vêtements, je suis avec lui de cœur et j'ai l'impression de l'aider. De plus, ces économies me permettent d'acheter chaque semaine un bon nombre de Timbres d'Épargne, afin que mon fils soit bien pourvu des armes dont il a besoin pour vaincre. Voilà ce que je fais. Voulez-vous m'imiter?
Achetes des Timbres d'Épargne de guerre aux banques, bureaux de poste ou du téléphone, magasins à rayons, pharmacies, épiceries, débits de tabac, librairies et autres magasins.
LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

16.—Gabriel Bégin, distinction. D. B. 68 mots.
16.—Mlle Rita Roy, ex aequo, distinction. S. F. 100 mots avec 81%.
18.—Mlle Carmelle Poitras, satisfaction. S.F. 70 mots avec 83%; D. B. 31 mots.
3.—Diplômes commerciaux secondaires (8e et 9e années).
1.—Mlle Dolores Ross, distinction. 2.—Mlle Charlotte Fournier, distinction. 3.—Henri Mousse, satisfaction. 4.—Gilles Côté, satisfaction. 5.—Nelson Ross, satisfaction. 6.—Françoise Lévesque, satisfaction.
Nous devons maintenant porter à votre attention que la sténographie bilingue ne s'enseigne que dans notre Cours Commercial Complémentaire, depuis cette année, parce que les élèves des cours inférieurs ne possèdent pas suffisamment d'anglais pour apprendre la sténographie anglaise avec efficacité. La sténographie française s'enseigne au Cours Commercial Supérieur et Secondaire. La dactylographie bilingue s'enseigne dans tous les cours. Les élèves dont les résultats n'ont pas été mentionnés, soit en sténographie bilingue, en sténographie française ou en dactylographie bilingue, ont eu un résultat inférieur à 30 mots à la minute en sténographie ou à 30 mots à la minute en dactylographie. Depuis notre établissement à Mont-Joli et à Rimouski, c'est la première année que nous avons des résultats si élevés en sténographie et en dactylographie, en dépit de la sévérité reconnue de nos épreuves de sténographie bilingue qui portent sur dix minutes, de nos épreuves de sténographie française qui portent sur cinq minutes et de nos épreuves de dactylographie bilingue qui portent sur dix minutes. Nous félicitons chaleureusement les professeurs et les élèves d'un tel succès et nous espérons qu'il se continuera.

(A suivre)
SI-JEAN DE CHERBOURG
Baptêmes.—Le 27 avril, a été baptisé Jos-Berchmans-Gilles, fils de Georges St-Pierre et de Armande Gauthier, Parrain et marraine, M. et Mme Léo Gauthier, oncle et tante de l'enfant.
—Le 3 mai, a été baptisée Marie-Alice-Huguette, fille de Vincent Lévesque et de Maria Ouellet, Parrain, M. Camille Fortin; marraine, Aline Ouellet, tante de l'enfant.
—Le 14 mai, Georges-Henri, fils de Eugène Bédard et de Marguerite Gagné, Parrain, Gérard Chassé; marraine, Laurette Gagné, tante de l'enfant.
—Le 18 mai, Marie-Rolande, fille de Hector Marceau et de Juliette LeFrançois, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph St-Laurent.
—Le 31 mai, Marie-Monique-Ginette, enfant de Lionel Boulay et de Régina Gauthier. Parrain, Victorien Bonenfant; marraine, Yvette Goupil.
—Le 31 mai, Louis-Marie-Claude, fils de Joseph Simoneau et de Rose-Aimée Caron. Parrain, Lionel Caron; marraine, Augustine Caron, oncle et tante de l'enfant.
—Le 4 juin, Rose-Marquerte, fille de Henri Bouchard et de Eva Bernier, Parrain, Léonard Bernier; marraine, Cécile Bouchard, oncle et tante de l'enfant.
—Le 7 juin, Marie-Laurence-Danielle, fille de Jos.-E. Vaillancourt et de Blanche Thibault, Parrain, Robert Vaillancourt; marraine, Rita Vaillancourt, frère et sœur de l'enfant.
—Le 10 juin, Marie-Jeanette-Cécile, fille de Antonio Imbault et de Marie-Anne Gagné, Parrain, Roger Ross; marraine, Gertrude D'Amours.
Mariage.—Le 31 avril, a été béni le mariage de Georges La-voie et de Marie-Anne Chassé.
Divers.—La Congrégation des Enfants de Marie a été organisée dans la paroisse. La première réception eut lieu le 7 juin. On procéda à l'élection des conseillers. Furent élus: président, Laurette Michaud; 1ère assistante, Yvette Turcotte; 2e assistante, Rita Michaud, et secrétaire, Ger-

trude Turcotte.
—Mme Arthur Leclerc, de Cap-Chat, passe une quinzaine parmi nous.
—Mlle Clara Rivard, de Kedgewick, chez M. Yvon Rivard.
—Mlle Aline Carrier chez M. Etienne Turcotte.
—Mlle Irène Proulx, de Halifax, chez son père M. Emile Proulx.
—Mlle Georgette Pelletier, de Kedgewick, chez son père M. Georges Pelletier.
Soirée récréative.—Dimanche dernier, a eu lieu une soirée récréative au profit de la chapelle. Les recettes s'élevèrent à \$573.00.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).
Sur base du bacon
Pesanteur Chaude — 15.90c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

me aux prix actuels.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.
Succursale de QUEBEC.
Semaine finissant le 20 juin 1942
Inclusivement
OEUVES
A — Gros — 31c.
A — Moyens — 29 1-2c.
B — 4 lbs et plus — 26 1-2c.
A — Poulettes — 26 1-2c.
C — 5 lbs et plus — 22c.
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Choix, 90 lbs et plus — 18c.
Bons, 80 lbs et plus — 17c.
Moyens — 15c.
POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus — 23c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.
B — 4 lbs et plus — 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.
C — 5 lbs et plus — 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 5 lbs — 28c.
B — 5 lbs — 26c.
POULETS SELECTIONNES
A — 6 lbs et plus — 26c.
B — 6 lbs et plus — 24c.
C — 6 lbs et plus — 21c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.
PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.
PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage

NOTES LOCALES

Le service de la voirie municipale répare actuellement la chaussée de nos principales rues. On recouvre d'amitié les trous du pavage de même que les bas côtés de la rue St-Germain. Ce qu'il faudrait aussi serait de relever ces bas côtés de la rue pour que la surface redevienne partout à niveau égal jusqu'aux trottoirs. La circulation et le stationnement des véhicules en seraient rendus plus commodes et plus faciles.

re-du-Loup où elle a assisté à la Convention des Artisans C.F. — M. l'abbé Paul-Emile Roberge, de Waterville, Me, a passé la semaine chez sa tante Mme Raoul Deschênes.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

DEGES

A. l'Hôpital St-Joseph, le 20 juin, est décédé M. Joseph Chouinard, de Ste-Flavie. Il était âgé de 79 ans. M. Chouinard demeura plusieurs années en notre ville.

REMERCIEMENTS

M. Rodolphe Côté, Mlle Madeleine et Jacqueline Côté remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Micheline Côté.

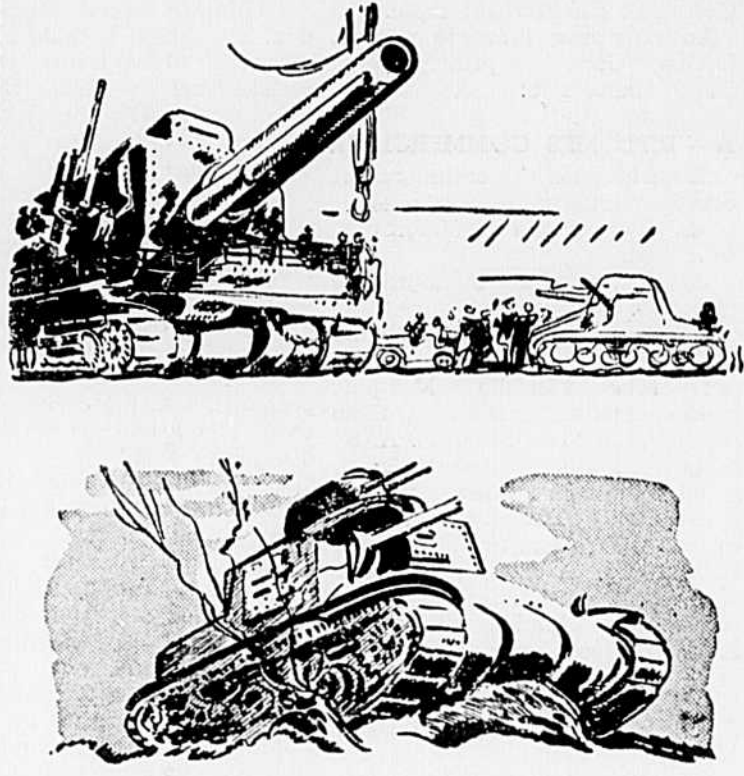
DIPLOMES EN PIANO

Des jeunes Rimouskoises viennent d'obtenir de l'Académie de Musique leurs diplômes de piano. Classe préparatoire: Mlles Lise D'Anjou et Madeleine Bernier, avec grande distinction.

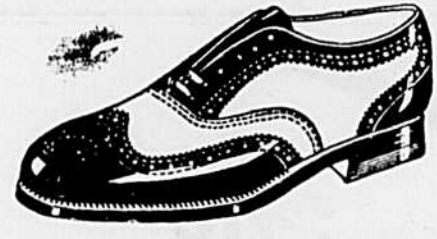
MARIAGE CHRETIEN-JONGAS

Le 17 juin, M. Antonio Chrétien, de N.-D. du Sacré-Coeur, a épousé Mlle Jeannette Jongas, fille de M. et Mme Joseph Jongas, de Nazareth.

La Semaine du Soldat



NOS SOLDATS N'ONT PAS TOUTES LES DOUCEURS QUE NOUS AVONS NOUS-MEMES. SONGEONS A EUX — ENVOYONS LEUR UN CADEAU QUI LEUR FERA PLAISIR.



SOULIERS POUR HOMMES

BRUN, avec perforations ou genre Brogue, marque COBOURG

5.50

Soulier blanc et brun

5.50



BAS DE CHIFFON

Entièrement façonné. Couleurs: Blushblond Réverie Noir

.79

BOTTINES D'ENFANT

Cuir de bonne qualité. Brun ou blanc. Pointures 2 à 5

1.60

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS ?

Venez faire prendre l'empreinte de votre pied. Nous avons les appareils du Dr Scholl. Soulagement immédiat.

GRAVATES

Le plus beau choix de cravates. Couleurs pâles pour l'été.

.50 chacune

SOCQUETTES

Pour dames Laine, 8 1/2 à 10 .39

Coton mercerisé 7 1/2 à 10 .29

KEDETTES SUNTOGS

Faites votre choix pendant que notre assortiment est encore convenable.

1.95 à 2.55

SOUlier DE CAMP

Pour garçons 1 à 5

2.95

11 à 13

2.50

Pour fillettes Sandale blanche 11 à 2

1.60

7 à 10

1.25

CHEMISE SPORT

Couleur bleu ou beige, grandeurs petit et moyen.

1.50

Le Magasin St-Georges, Enr.

BRILLANT SUGGES

Mlle Pierrette Potvin, âgée de 9 ans, fille de M. et Mme J.-A. Potvin, de Rimouski, est la plus jeune pianiste à qui l'Académie de Musique de Québec vient d'accorder avec « grande distinction » le diplôme supérieur en même temps qu'une bourse.

CAMPAGNE EDUCATIVE ET COURS DE PREMIERS SOINS

En vue de l'ouverture de la campagne éducative dans le bas du fleuve, sous les auspices du comité auxiliaire de l'Association Ambulancière St-Jean, centre de Québec, un comité d'organisation a été formé dans la paroisse de Mont-Joli.

M. le docteur René Lepage, maire de Mont-Joli, et madame la mairesse ont accepté de présider ce comité. M. Georges-Henri De Champlain, président de la Chambre de Commerce, et Borromée Beaudet, directeur de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, sont en charge du recrutement, pour la section masculine.

A Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane, les travaux préliminaires en vue de l'organisation ont été faits et nous publions les noms des membres des comités sous peu.

En ces divers endroits, une soirée d'ouverture marquera le début de la campagne éducative: le 3 à Rivière-du-Loup, le 4 à Rimouski, le 5 à Mont-Joli, et le 6 à Matane. Madame G.-P. Vanier et le président du centre de Québec, le docteur Armand Rioux, accompagnés des officiers et officières de l'Association, se rendront en ces villes pour lancer officiellement la campagne précitée.

DANS L'ACTIVE

Les soldats: Adrien Gagnon, St-Gabien; Arthur Gauthier, Rivière-a-Marthe; Léonide Gagnon, Chute-aux-Outardes; Edouard Sauvinier, Baie-Comeau; François Moreau, Betsiamites.

LES FORESTIERS CANADIENS A VALCARTIER

La 28e compagnie de forestiers canadiens poursuit maintenant son instruction militaire au camp de Valcartier sous le commandement du major M. Larsen. Ce centre d'instruction a pour but de fournir des renforts aux compagnies qui sont en Ecosse depuis plus d'un an et demi.

Les quelque mille hommes qui sont maintenant outre-mer sont répartis en un certain nombre de compagnies, qui sont des unités par elles-mêmes, possèdent leur organisation respective et opèrent toutes de façon indépendante au cours de leurs activités. Comme leur travail consiste à l'exploitation forestière, soit au Canada ou ailleurs, c'est du moulin à scie que provient tout le bois nécessaire à la conduite de la guerre: planches, madiers, chevrons, poutres, ainsi que les dormants de chemin de fer.

Comme les gens de bois sont

habituellement de meilleure santé en général que la plupart des résidents des villes, la limite d'âge pour l'enrôlement dans le Corps des forestiers canadiens est de cinquante ans, pourvu que le candidat puisse passer l'examen médical de l'Armée.

LE PROGRES DU GOLFE RIMOUSKI, P. Q.

Georges Masson, gérant.

Publié tous les vendredis. Prix de l'abonnement \$1.00 par année, \$1.50 à l'étranger. Tarif des petites annonces: une fois .50 pour vingt mots quatre fois \$1.50

Bureau: Edifice de La Cie de Pouvoir. Les abonnements et les petites annonces sont reçus aussi au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

PETITES ANNONCES

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Désirez-vous une position stable et rémunératrice? Si oui, nous sommes en position de vous offrir l'exclusivité de la vente de nos produits dans une localité réservée. Beaux profits dès les débuts. Produits d'usage quotidien et non affectés par les restrictions actuelles. Ecrivez immédiatement à La Compagnie J. R. Watkins, 2177, rue Masson, Montréal.

Avez-vous essayé les petites annonces. Les résultats sont rapides et surprenants. Publiez vos annonces dans les colonnes des petites annonces du Progrès du Golfe.

CULTIVATEURS

Il y a des étalons perchons dans toutes les parties de la province. Profitez-en: Elevez de bons chevaux. Les croisés perchons:

- 1.— sont d'excellents chevaux de ferme. 2.— se vendent très bien dans le commerce.

SOCIETE DES ELEVEURS DE CHEVAUX PERCHONS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Chaque semaine des téléphones comme celui-ci sont reçus au Progrès du Golfe: « Ne publiez plus ma petite annonce, j'ai obtenu ce que je cherchais par suite de sa première publication ». Pour un résultat rapide employez les petites annonces dans le « Progrès ».

BONNE DEMANDE

Bonne pour famille sans enfant. Personne d'expérience de préférence. S'adresser à 225 St-Germain, Rimouski, téléphone 185.

FETE DE LA CONFEDERATION

PRIX REDUITS

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART pour billet aller et retour

ALLER — départ depuis mardi, 20 juin jusqu'à 2.00 p. m mercredi, 1 juillet. RETOUR — départ jusqu'au dernier train du jeudi, 2 juillet 1942.

Minimum des prix réduits 25c.



Renseignements et billets sur demande à F. FORTIER, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacific Canadian, Gare du Palais, Québec, ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

AU THEATRE CARTIER

Les 29 et 30 juin et le 1er juillet, le théâtre Cartier présentera: LA TRADITION DE MINUIT

avec les artistes Viviane Romance, Alexandre Rignacult, Dalio, sans oublier le grand comique Pierre Larquay.

C'est un grand film policier où vous trouverez toute une série d'aventures à la suite d'un crime commis dans un café et dont l'auteur vous intriguera du commencement à la fin.

Le film sera précédé d'une comédie.

Les 2, 3 et 4 juillet, LET'S MAKE MUSIC

Comédie scintillante d'humour et mettant en vedette Bob Crosby, chanteur populaire de la radio, et Jean Rogers, une artiste préférée. Le film raconte l'histoire d'une vieille fille qui veut devenir célèbre par ses chansons et qui le devient sans le savoir.

Vous verrez aussi les Actualités Canadiennes et le 3e épisode de la série JUNGLE GIRL. N'oubliez pas que le 6 juillet NAZAIRE et BARNABE viendront vous faire passer une soirée agréable au théâtre Cartier.

ROBES NOUVELLEMENT RECUES

Au Bon Goût, Enr.



Mlle Patricia Dumont

Annonce à ses nombreuses clientes qu'elle vient d'arriver de Montréal avec

300 nouvelles

ROBES D'ETE

L'assortiment comprend des robes de toilette, des robes de sport et aussi des ensembles d'après-midi.

MESDAMES ET MES-DEMOISELLES

si vous voulez être chic cet été, portez ce qu'il y a de plus nouveau. Hâtez-vous de venir faire votre choix ces jours-ci

AU BON GOUT, Enr.,

le plus grand magasin spécialisé en modes féminines à Rimouski. Prix

3.95 et plus

Au Bon Goût enr.

SPECIALITES pour DAMES Patricia Dumont, PROP. 246, RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI - TELEPHONE 246

BOIS de SCIAGE

Suls acheteur pour une Compagnie de Montréal dans l'épinolette sciee 1" 13/4" pour livraison sur le chemin de fer C. N. R. en dehors de Rimouski et de Lucèveville.

Veillez écrire et nous dire ce que vous avez en mains, mentionnant en même temps quand ce bois a été scié et pilé.

D.-G. RHEULT, Mont-Joli.